



Regroupement étudiant franco-ontarien

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION POUR LES ÉTUDIANT.E.S FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

Ottawa, le 13 mai 2013 – Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) était heureux de voir le fruit de ses efforts lors de l'annonce faite par le gouvernement ontarien soulignant le retour d'une aide financière pour les étudiant.e.s qui poursuivent leurs études postsecondaires en français dans la province. Grâce aux [modifications](#) aux subventions ontariennes aux étudiantes et étudiants des régions éloignées, les étudiant.e.s qui doivent se déplacer à 80 km ou plus pour étudier dans leur programme en français seront admissibles, peu importe où ils et elles résident en province, et ce, à partir de septembre prochain.

Cette annonce survient après plusieurs mois de discussions entre le RÉFO et le gouvernement ontarien afin de restaurer la *Bourse pour étudier en français*, abolie par la province au printemps 2012. Cette décision avait soulevé une tôle chez les étudiant.e.s franco-ontarien.ne.s, qui voyaient disparaître la seule aide financière gouvernementale pour étudier dans leur langue. Le RÉFO avait alors lancé une pétition pour restaurer la *Bourse* l'été dernier. Celle-ci avait recueilli plus de 6000 signataires et avait été déposée à l'Assemblée législative en octobre 2012.

« Les changements aux subventions seront certainement grandement appréciés par les étudiant.e.s francophones de la province », estime Caroline Gélinault, coprésidente du RÉFO. « Cette annonce fait preuve que quand la communauté franco-ontarienne se mobilise et exprime clairement ce qu'elle s'attend de son gouvernement, les résultats peuvent être positifs », ajoute-t-elle.

Pour sa collègue, Isabelle Gagnon, seconde coprésidente du Regroupement, « bien que les sommes allouées soient modiques, tout effort pour inciter les jeunes à poursuivre leurs études en français est bien reçu. Cela étant, nous attendons plus de détails pour savoir si ce sont véritablement tous les étudiants et étudiantes qui seront admissibles à cette nouvelle aide financière ou si la subvention sera octroyée seulement aux personnes admissibles au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. Pour nous la nuance est importante, car cela conditionnera le nombre de personnes pouvant faire demande », précise Gagnon.

Enfin, pour la troisième coprésidente du RÉFO, Geneviève Latour, c'est surtout la chance de rencontrer la première ministre qui a valu le déplacement. « Lors de notre conversation avec la première ministre, elle a mentionné que l'annonce était directement liée aux demandes du RÉFO. Elle nous a également invité à poursuivre nos revendications en ce qui concerne le postsecondaire en Ontario français », mentionne-t-elle.

En plus de la bonification de l'aide financière, le RÉFO croit toujours que la meilleure solution pour réduire l'endettement des étudiant.e.s francophones réside dans l'augmentation substantielle du nombre de programmes postsecondaires disponibles en français dans toutes les régions de la province, ainsi que dans la gouvernance de ces programmes par et pour les francophones. Cela réduira la nécessité pour les francophones des régions éloignées de devoir assumer les coûts de transport et de déménagement vers les villes comme Sudbury ou Ottawa pour étudier dans leur langue.

-30-

Pour des renseignements supplémentaires :

Alain Dupuis, Coordonnateur général

Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)

1 (613) 857-1333 | info.refo@gmail.com | www.refo.ca

Le RÉFO est l'organisme porte-parole des 22 000 étudiant(e)s du postsecondaire franco-ontarien. Sa mission est de défendre le droit des étudiant(e)s en Ontario français d'étudier en français dans le programme et la région de leur choix, dans un contexte où elles et ils gèrent les leviers de leur éducation et afin qu'ils et elles puissent s'épanouir dans l'ensemble de la communauté franco-ontarienne et puissent y contribuer.